# Perspectives de l'économie française en 1990 et 1991

Division modèle-trimestriel du département d'économétrie \*

Selon la prévision présentée dans cet article, la croissance de l'économie française serait de 3 % en 1990 et 1991, moins élevée que ces deux dernières années, sous l'hypothèse d'un ralentissement de la demande mondiale. L'inflation serait un peu plus faible qu'en 1989 (3,2 % en 1990 et 3,3 % en 1991), tandis que le chômage, stable en 1990, augmenterait légèrement ensuite. Le besoin de financement de la nation resterait très faible (0,2-0,3% du PIB), malgré une dégradation du solde du commerce extérieur en 1991.

Pour mesurer l'impact d'une revalorisation des bas salaires, la simulation d'une hausse de 5% du SMIC a été réalisée. Elle montre que l'incidence macroéconomique d'une telle éventualité est négative mais d'ampleur limitée. Une politique de redistribution fiscale (baisse des cotisations sociales employeurs et augmentation des impôts directs) permettrait d'en réduire encore la portée macroéconomique.

<sup>(\*)</sup> Cette prévision a été réalisée au département d'économétrie, dont le directeur est Pierre-Alain Muet, par une équipe animée par Alain Gubian, et composée de Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu et Marie-Ange Véganzonès. Elle est calée sur les comptes trimestriels de l'année 1989 et ceux du premier trimestre 1990 en volume. Elle intègre aussi les informations conjoncturelles connues au 15 juin 1990.

### **Prévisions**

Après la phase d'accélération de ces deux dernières années, la croissance française connaîtrait, comme celle de ses partenaires, une certaine pause (3 % en moyenne en 1990 et 1991). Les gains engrangés au cours de ces dernières années ne seraient pas remis en cause et l'économie française pourrait suivre aisément, le cas échéant, un plus grand dynamisme mondial. L'inflation resterait modérée (3,2 % en 1990 et 3,3 % en 1991), bénéficiant en 1990, de l'appréciation du franc et d'une baisse des coûts des matières premières importées. La restauration récente de la compétitivité-prix des produits industriels assurerait la stabilité de nos parts de marché à l'exportation. Les déficits courants et publics resteraient faibles en pourcent du PIB. Cependant les créations d'emplois seraient moins nombreuses et le chômage à peine stabilisé. En raison des gains que l'on peut attendre des bouleversements à l'Est, particulièrement de la réunification allemande, et en dépit de l'incertitude qui prévaut quant à l'ampleur et aux délais de cet impact favorable, la croissance de la demande interne ne devrait pas être inhibée par des signaux trop pessimistes. La demande interne, soutenue par la consommation et l'investissement, continuerait à progresser de plus de 3 % chacune des deux années et ne serait qu'en faible repli par rapport à 1989. En revanche la contribution du solde extérieur redeviendrait négative en 1990 après l'inversion de 1989, exceptionnelle au regard des années récentes.

Certaines informations conjoncturelles récentes confirment l'hypothèse de la pause mais d'autres sont ambiguës quant aux évolutions en cours. Le ralentissement britannique semble moins prononcé que prévu et la forte croissance allemande, au premier trimestre de l'année, ne peut être imputée aux seuls facteurs climatiques. En France les comptes du premier trimestre font apparaître, pour la première fois depuis quatre ans, une réduction des stocks industriels, qui traduirait l'écart qui se creuse entre une demande encore soutenue, tant du côté des exportations que de la consommation et de l'investissement, et une production évoluant à un rythme plus modéré (3 % depuis un an). Ce résultat, peut-être exagéré, peut recevoir plusieurs interprétations. La croissance de la demande, mal mesurée à court terme pour l'investissement, difficile à désaisonnaliser pour le commerce extérieur, pourrait être surestimée et le déstockage serait alors moindre, voire inexistant. Dans ce cas l'orientation

serait conforme aux résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise qui font apparaître, y compris pour les prochains mois, des perspectives peu enthousiasmantes, notamment des opinions défavorables sur le niveau des stocks. Ou bien alors la demande serait bien mesurée, et le fort niveau d'investissement conforme aux prévisions des entreprises industrielles. La production serait, à l'inverse, sous-estimée et les stocks joueraient le rôle de tampon. Les nombreuses créations d'emplois du premier trimestre (+ 0,6 % soit le plus fort taux enregistré depuis la reprise de l'emploi selon les dernières statistiques), reflèteraient alors les anticipations favorables des chefs d'entreprise et non un ralentissement des gains de productivité.

### L'environnement international (1)

En 1990 et 1991, la croissance des pays industrialisés serait moins vigoureuse que ces trois dernières années (4,6 % en 1988 et 3,6 % en 1989 pour les neufs principaux partenaires de l'OCDE, 3,9 et 3,7 % pour les six grands pays de la CEE) et s'établirait aux alentours de 3,0 % en 1990-1991 pour les deux zones, mais reflèterait des évolutions contrastées.

La RFA serait le pôle de croissance de ces prochaines années. Son économie bénéficierait à la fois de la réalisation de l'union économique et monétaire inter-allemande et de la politique fiscale expansionniste de 1990 qui stimulerait la consommation des ménages. La croissance serait de l'ordre de 4 % par an, un peu plus forte en 1991 qu'en 1990, si cette économie parvenait à adapter sans difficultés majeures ses capacités de production. La Bundesbank maintiendrait cependant un niveau élevé des taux d'intérêt pour limiter l'inflation. A l'inverse, au sein de la CEE, le Royaume-Uni se distinguerait par une faible croissance en 1990 suivie d'une légère reprise en 1991.

L'hypothèse d'atterrissage en douceur semble se confirmer aux Etats-Unis, l'économie devant connaître une croissance modérée (2 % en 1990, 2,2 en 1991), une inflation contrôlée, des déficits budgétaire et extérieurs persistants. Les marges de manœuvre des autorités monétaires seront limitées par l'évolution des taux d'intérêt étrangers. Une baisse des taux américains renforcerait en effet la dépréciation du dollar amorcée à l'été 1989 (– 11 % en moyenne annuelle vis-à-vis du DM en 1990). Le dollar s'apprécierait légèrement à la fin de 1990 vis-à-vis du DM. La baisse du yen vis-à-vis du dollar serait enrayée à partir du deuxième semestre, conformément aux variables fondamentales de l'économie japonaise.

<sup>(1)</sup> Les hypothèses concernant l'environnement international intègrent la projection de l'économie mondiale publiée dans la Lettre de l'OFCE n° 75 bis, et les prévisions présentées dans la chronique de conjoncture du département des diagnostics publiée dans le numéro 31 de la Revue de l'OFCE. On pourra également se reporter à la chronique de conjoncture sur la RFA publiée dans le présent numéro.

1. Equilibres ressources-emplois de biens et services (aux prix de 1980)

	Niveau (milliards)		Taux de croissance trimestriel en %						Taux de croissance annuel en %		
	1989	1989.3	1989.4	1990.1	1990.2	1990.3	1990.4	1989	1990	1991	
PIB marchand	2 883,5	0,5	0,9	0,7	0,9	0,8	0,7	4,0	3,0	3,0	
Importations	910,6	- 0,9	5,3	1,8	- 1,2	3,2	1,6	8,3	6,7	6,4	
Consommation des ménages Consommation nette mar-	2 013,5	1,4	0,5	0,8	0,8	0,8	0,6	3,3	3,1	2,7	
chande des administrations	156,9	0,4	0,6	1,4	- 0,2	0,5	0,8	0,1	2,3	1,3	
FBCF totale	755,9	1,5	0,7	2,2	1,0	1,1	1,5	5,6	5,4	4,6	
dont: • entreprises	416,0	1,5	- 0,8	2,8	2,4	1,3	1,6	6,7	6,4	4,9	
<ul> <li>ménages</li> </ul>	194,2	1,7	3,3	0,8	- 1,7	0,7	1,3	2,2	3,3	3,1	
<ul> <li>administrations</li> </ul>	120,2	0,9	1,8	2,5	0,0	1,0	1,0	6,4	4,6	4,6	
Exportations	850,8	- 1,4	4,9	3,2	- 2,2	1,0	1,5	11,0	5,6	6,4	
Variations de stocks (en milliards de F 1980)	17,1	1,6	5,1	- 1,9	0,4	5,5	4,7	17,0	8,5	6,7	
Produits manufacturés :		1000 NO	ACCORD								
Production	1 598,5	0,1	0,6	0,7	1,2	0,9	1,3	4,9	3,2	3,4	
Importations	589,5	- 0,8	4,9	1,9	- 0,7	3,9	2,9	9,8	7,8	7,6	
<ul><li>Exportations</li><li>Variations de stocks</li></ul>	527,6	- 0,4	5,9	3,2	- 2,0	1,4	1,9	9,7	7,3	7,8	
(en milliards de F 1980)	24,5	3,7	4,7	- 0,9	1,6	5,5	8,3	24,5	14,5	16,7	

### 2a. Quelques résultats significatifs

	1989.3	1989.4	1990.1	1990.2	1990.3	1990.4	198	39	199	90	199	1
			Trime	estres			MA	GA	MA	GA	MA	GA
Effectifs salariés ** (en %) — dont industrie (en %)	0,4 0,3	0,5 0,3	0,4 0,4	0,4 0,3	0,3 0,1	0,2 0,1	1,9 0,6	2,0 1,2	1,7 1,2	1,4 0,9	1,1 0,1	1,1 - 0,2
Demandes d'emplois non satisfaites (en millions)	2,54	2,52	2,53	2,53	2,53	2,55	2,53	2,52*	2,53	2,55*	2,58	2,59*
Prix à la consommation *** (en %) Salaire horaire moyen	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,9	3,6	3,6	3,2	3,2	3,3	3,3
dans les entreprises non financières (en %)	1,0	1,4	1,3	1,1	1,1	1,2	4,3	4,7	4,9	4,8	4,7	4,6
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (en %)	1,6	1,5	0,2	0,7	0.7	0,8	3,3	3,5	3,2	2,4	2,5	2,4
Taux d'épargne (en points) Taux d'épargne financière	12,1	13,0	12,5	12,4	12,4	12,5	12,3	13,0*	12,5	12,5*	12,3	12,2*
(en points)	3,0	3,4	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	3,4*	3,0	3,0*	2,7	2,6*

La mention (en %) indique une variation par rapport à la période précédente. La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

MA = moyenne annuelle; GA = glissement annuel. (\*) Niveau au quatrième trimestre; (\*\*) Hors administrations.

<sup>(\*\*\*)</sup> Indice INSEE, 296 postes.

### 2 b. Quelques résultats significatifs (suite)

	1989.3	1989.4	1990.1	1990.2	1990.3	1990.4	19	89		1990	19	91
		•	Trimestre	s			MA	GA	МА	GA	MA	GA
Entreprises : Excédent brut d'exploitation/ valeur ajoutée (en points) Epargne brute/valeur ajoutée (en points) Taux d'autofinancement ** (en points)	42,8 13,1 87,6	41,9 11,3 77,5	42,2 12,3 82,1	42,3 12,6 83,1	42,4 12,9 84,9	42,4 13,0 84,4	42,4 12,8 86,6	41,9* 11,3* 77,5*	42,3 12,7 83,6	42,4* 13,0* 84,4*	42,3 12,9 82,5	42,6* 13,2* 84,5*
Administrations : Capacité de financement/PIB total (en points) Taux des prélèvements obligatoires (en points) Taux d'intérêt du marché monétaire (en %)	  9,1	_ _ 10,1	_ _ _ 10,4	_ _ _ 10,1	— — 9,5	  9,5	- 1,4 44,0 9,1	— — 10,1*	- 1,4 44,0 9,9	— — 9,5*	- 1,2 44,1 9,5	— — 9,5*

MA = moyenne annuelle.

GA = glissement annuel.

(\*) Niveau au quatrième trimestre. (\*\*) Epargne brute/FBCF.

La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

### 3. Les hypothèses d'environnement international et le solde extérieur

		Evolution trimestrielle						Moyenne annuelle		
	1989.3	1989.4	1990.1	1990.2	1990.3	1990.4	1989	1990	1991	
Demande mondiale de produits industriels adressée à la France (en %) Prix des concurrents en devises (en %) Prix des importations d'énergie en \$ (en %) Taux de change : \$/DM DM/F \$/F	- 0,9	3,4	1,5	1,6	1,5	1,6	10,1	7,0	7,5	
	1,0	0,8	0,8	1,1	1,1	1,1	5,9	4,1	4,6	
	- 4,3	10,0	5,6	- 11,0	- 1,0	5,0	12,6	5,1	6,0	
	1,92	1,81	1,69	1,68	1,65	1,70	1,88	1,68	1,72	
	3,39	3,41	3,39	3,37	3,38	3,38	3,39	3,38	3,38	
	6,51	6,17	5,74	5,67	5,59	5,76	6,38	5,69	5,84	
Prix des importations totales (en %) Prix des exportations totales (en %) Solde des biens et services (*) (en milliards de francs) Solde des marchandises CAF-FAB (en milliards de francs) Capacité de financement de la nation (en milliards de francs)	- 0,6	- 0,3	- 0,5	- 0,5	0,5	2,3	6,6	0,1	4,4	
	- 0,2	0,3	0,1	0,1	0,9	1,3	5,4	1,6	4,0	
	4,5	5,7	13,4	11,3	5,2	0,9	22,1	30,8	27,5	
	- 22,0	- 25,6	- 17,9	- 18,3	- 26,9	- 30,9	- 92,6	- 93,9	- 112,3	

<sup>\*</sup> Au sens de la comptabilité nationale, y compris tourisme.

Le commerce de produits manufacturés profiterait essentiellement d'une forte demande d'importations de la RFA et, dans son sillage, de la RDA, les autres pays de l'Est devant faire face à une période d'adaptation qui ouvrirait peu de perspectives d'importations pour les deux années à venir. A cette demande européenne s'ajouterait une forte reprise de la demande des pays de l'OPEP. Au total, la demande étrangère en produits manufacturés adressée à la France, en augmentation de 10 % chacune des deux dernières années, croîtrait encore de 7 % en 1990 et un peu plus en 1991.

Les cours du pétrole sont en baisse continue depuis le début de l'année 1990. Le Brent de la mer du Nord qui était à 22 dollars le baril début janvier, évolue ces derniers temps en dessous des 16 dollars. Ce mouvement devrait s'inverser au troisième trimestre, les prix rejoignant l'objectif de 18 dollars fixé par les pays de l'OPEP. En moyenne annuelle le cours du baril s'établirait à 18,3 dollars en 1990 puis augmenterait à 20,4 dollars en 1991.

### La politique économique française

Le budget voté au Parlement à l'automne 1989 comportait une nouvelle réduction du déficit (90 milliards au lieu de 100 milliards) et des allégements fiscaux pour un montant de 23 milliards. Ceux-ci résultaient pour partie d'engagements européens (fiscalité de l'épargne et TVA) et concernaient pour 13 milliards les ménages, 8 les entreprises et 2 la Sécurité sociale (baisse de TVA sur les médicaments remboursables). L'augmentation des effectifs était assez forte au regard des évolutions récentes (+ 0,8 % pour les seuls budgets civils hors P & T), les crédits de personnel augmentaient fortement pour financer les mesures catégorielles et générales. Mais les crédits militaires, les crédits de la politique de l'emploi et les subventions aux entreprises progressaient faiblement. L'exécution budgétaire fait nettement apparaître les conséquences du ralentissement économique puisque, à l'inverse des trois années précédentes, les plus-values fiscales mesurées par rappport aux estimations de l'automne, ne devraient pas être très conséquentes.

Pour 1991 les grandes orientations budgétaires prévoient une nouvelle diminution de 10 milliards du déficit de la loi de finances et de faibles réductions d'impôts (moins de 10 milliards). Le taux de l'impôt sur les sociétés pourrait une nouvelle fois être abaissé et le taux majoré de la TVA réduit. Nous avons retenu l'hypothèse d'une réduction du taux de l'IS de 2 % (passage de 37 à 35 %) sur les seuls bénéfices distribués (4 milliards) et d'une réduction de 2 points du taux de TVA majoré (passage de 25 à 23 %, 4 milliards). Les salaires ainsi que les dépenses liées à l'éducation devant croître fortement, on doit s'attendre à de très faibles augmentations de l'ensemble des autres crédits, notamment militaires, puique le total des dépenses devrait augmenter de moins de 5,5 % en valeur (hypothèse officielle de croissance du PIB en valeur).

Selon les prévisions de la commission des comptes de la Sécurité sociale, le déficit du régime général serait de 7,6 milliards en 1990 (après un excédent d'un milliard en 1989). Il ne serait pas financé par de nouveaux prélèvements. En revanche le déficit prévisionnel pour l'année 1991 (11 milliards) serait financé par une cotisation généralisée sur l'ensemble des revenus, dont l'instauration effective et les modalités seront décidées à l'automne. Celle-ci pourrait s'accompagner d'une réduction de certaines cotisations. En l'absence de choix à ce jour, nous avons retenu un prélèvement net de 20 milliards soit 11 milliards de plus que les prélèvements actuels sur les revenus imposables (0,4 % et 1 % sur les revenus immobiliers).

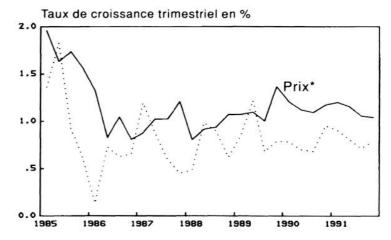
Le déficit des administrations serait stable en 1990 (1,4 % du PIB) et se réduirait encore en 1991 en raison de la mise en place de la cotisation généralisée sur les revenus pour financer les comptes sociaux. Le poids des prélèvements obligatoires augmenterait à peine de ce fait en 1991.

La tenue du franc au sein du SME est très bonne depuis la fin de l'année 1989, et le franc s'est même légèrement apprécié (parité du DM à 3,37 FF actuellement contre 3,42 à l'hiver 1989). La Banque de France a ainsi pu abaisser par deux fois, en avril, ses taux directeurs (de 10 à 9,75 puis 9,5 % pour le taux des appels d'offre) sans que la Bundesbank n'ait modifié les siens. La réduction du différentiel d'inflation entre la France et la RFA et les incertitudes entraînées en RFA par l'union monétaire devraient assurer un degré de liberté supplémentaire aux autorités monétaires françaises. Le taux du marché monétaire français de 10,4 % au premier trimestre 1990 s'établirait à 9,5 % en moyenne en 1991.

### Prix-salaires: inflation proche de 3 %

La politique salariale de la fonction publique a été marquée par la signature en février d'un accord sur la réforme de la grille salariale. Engagée dès août 1990 et pour une durée de sept années, elle coûterait 40 milliards de francs. Pour l'année 1990 aucun accord salarial n'a en revanche encore été signé. L'indice brut de la fonction publique a été relevé de 0,5 % au 1<sup>er</sup> janvier et un point d'indice a été accordé uniformément, puis l'indice a de nouveau été relevé de 1,2 % le 1<sup>er</sup> avril. Nous avons retenu l'hypothèse que le pouvoir d'achat de l'indice brut ne serait pas réduit en glissement (ce qui nécessite une nouvelle augmentation de 1,2 %) et qu'une prime de croissance serait à nouveau versée (soit 1,2 % du salaire moyen). Compte tenu des mesures catégorielles engagées (enseignants...), de la réforme de la grille et du GVT solde, le salaire moyen pourrait croître d'un peu plus de 5 % en 1990. Pour 1991, les gains par tête seraient un peu supérieurs à 6 %.

#### 1. Prix et salaires



\* Prix de détail, indice INSEE 296 postes.

Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Le SMIC a été relevé de 2 % le 1er avril et devrait l'être de 2,3 % environ le 1er juillet. Le gain en termes réels en glissement sur l'année serait de 1,2 % après 0,4 % en 1989. Le taux de salaire horaire ouvrier a, quant à lui, augmenté de 1,4 % de janvier à avril soit le plus fort taux enregistré depuis 1985. Le salaire horaire moyen versé par les entreprises augmenterait de 4,8 % en 1990 et de 4,6 % en 1991 en glissement. Les gains de pouvoir d'achat seraient donc encore modérés mais, en raison des délais d'ajustement des salaires à l'inflation, un peu supérieurs à ceux des années récentes (1,6 % en 1990 et 1,4 en 1991 après 1,2 en 1988 et 0,7 en 1989).

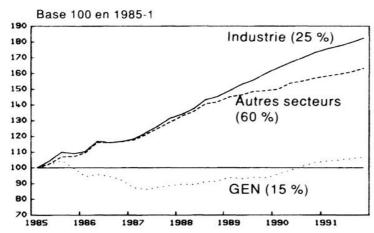
L'augmentation des coûts salariaux unitaires en 1990 et 1991 (2,6 et 2,0 % en 1990 et 1991 après 0,5 % en 1988 et 1,6 en 1989) reflèterait surtout les délais d'ajustement de l'emploi, le rythme d'augmentation de la productivité étant en net retrait en 1990. En raison de l'évolution favorable des coûts des consommations intermédiaires (énergie et biens intermédiaires), l'augmentation des coûts unitaires et des prix de production des entreprises non financières serait en repli en 1990, puis un peu plus forte en 1991 (3,0 % en 1990, 3,7 en 1991 après 4,3 en 1989 pour les prix de production).

Cette décélération des prix de production se répercuterait sur les prix à la consommation. Cependant, les prix à la consommation des produits manufacturés devraient croître un peu plus rapidement en 1990 et 1991 qu'en 1989, contrairement à l'évolution du prix global de la production manufacturière. En effet, en 1989, la hausse du prix de production concernait les biens intermédiaires et non les biens de consommation. En outre, les hausses de TVA inscrites au budget de 1990 ont déjà affecté, pour l'essentiel, les prix de consommation à la fin de l'année 1989 (la réduction du taux majoré date de septembre 1989 et seule la baisse du taux sur les médicaments, de 5,5 à 2,1 %, a eu lieu en janvier, avec un impact de 0,1 % sur l'indice global). L'augmentation des prix des services resterait modérée chacune des deux années. Mais la moindre

hausse de l'indice global des prix à la consommation (3,2 en 1990 et 3,3 % en 1991, en glissement, après 3,6 % en 1989) résulterait surtout de la très faible progression des prix énergétiques en 1990 et de la hausse modérée des produits alimentaires (les deux postes responsables de l'accélération de l'inflation en 1989).

### L'investissement des entreprises : une croissance encore soutenue en 1990

La croissance de l'investissement resterait vigoureuse en 1990 et s'infléchirait en 1991 quoique restant supérieure à celle du PIB (6,4 % en 1990, 4,9 en 1991 après 6,7 en 1989). La croissance de 1990, conforme aux prévisions des chefs d'entreprise dans l'industrie, permet d'ajuster les capacités de production à un rythme de croissance plus élevé. Le repli de 1991 traduirait, avec retard, l'effet de décélération de la demande.



2. Investissement des entreprises par secteur en volume

Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE en 1990-1991.

L'investissement des entreprises industrielles connaîtrait même une légère accélération en 1990 (+ 10,2 % contre 9 en 1989 et 12,5 % en 1988) puis s'infléchirait en 1991 (environ 6 %). Les capacités de production pourraient croître de 4 % en 1990 et 1991 ce qui, en raison du ralentissement de la croissance de la production de l'industrie manufacturière, serait compatible avec une légère détente des capacités de production, déjà perceptible sur les goulots de production en début d'année 1990. En moyenne annuelle l'année 1989 apparaîtrait donc comme le point haut des tensions sur les capacités de production.

Le ralentissement, initié en 1989 dans le secteur abrité (5,7 % en 1989 après 11,6 en 1988) se poursuivrait en 1990 et 1991 (respectivement 4,9 et 4,3 %). La croissance de l'investissement des Grandes entreprises nationales devrait s'accélérer (6 % en 1990 et 1991), du fait essentiellement de la continuation du programme TGV et des télécommunications.

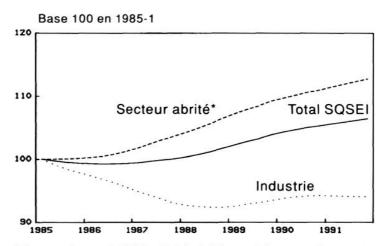
Le taux d'investissement des entreprises non financières progresserait encore pour atteindre 19 % en 1991 (17,6 en 1988 et 18,2 % en 1989) rejoignant ainsi les niveaux du début des années soixantedix. Ceux-ci seraient même dépassés dans l'industrie manufacturière (19,5 % en 1991).

La situation financière des entreprises serait stable avec un taux de marge maintenu à un peu plus de 42 % mais, si elle ne s'améliorerait plus globalement, elle progresserait toujours dans l'industrie. La part de l'épargne des sociétés dans la valeur ajoutée resterait stable mais le taux d'autofinancement se réduirait légèrement.

### Ralentissement des créations d'emplois

Après une forte croissance en 1989 qui s'est poursuivie au cours du premier trimestre (+ 0,6 % pour l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles), l'emploi devrait connaître une évolution moins favorable dans la seconde partie de 1990 et en 1991. Le glissement de l'emploi marchand, qui était de 2 % en 1989 passerait à 1,3 % en 1990 et 1 % en 1991. Au cours des deux années 1990 et 1991 l'économie française créerait cependant plus de 350 000 emplois au total.

### 3. Effectifs salariés

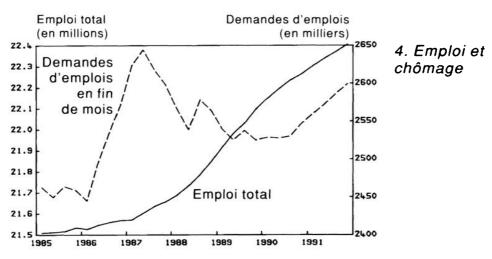


<sup>\*</sup> Le secteur abrité inclut le bâtiment, les services et le commerce.

Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Conformément au comportement habituel des entreprises qui n'adaptent leurs effectifs aux niveaux de l'activité qu'avec retard pour éviter les coûts d'un ajustement trop rapide, la croissance de l'emploi s'accompagnerait d'une réduction des gains de productivité dans la phase de ralentissement conjoncturel. Le taux de croissance de la productivité par tête serait ainsi de 1,3 % en 1990 et de 2,1 en 1991 alors qu'il était de 2,6 % en 1989.

Compte tenu d'une population active dont l'augmentation serait toujours soutenue (200 000 personnes par an) le chômage serait tout juste stabilisé en l'absence d'une relance de la politique de l'emploi.



Sources: INSEE, prévisions OFCE.

### Bonne tenue de la consommation des ménages

Le revenu des ménages augmenterait encore de plus de 3 % en 1990 mais de 2,5 % seulement en 1991. Ce ralentissement reflèterait à la fois la moindre progression des revenus d'activité en raison des retards d'ajustement de l'emploi et les conséquences du prélèvement social sur l'ensemble des revenus.

La croissance des revenus salariaux bruts reflèterait à la fois la croissance de l'emploi et du pouvoir d'achat du salaire par tête. En l'absence de nouvelles cotisations, la contribution de la croissance du salaire net à celle du revenu disponible serait particulièrement forte au regard des années antérieures (+ 1,4 % en 1990 et + 1,1 en 1991 contre 0,8 en 1988 et en 1989). La progression du revenu des entrepreneurs individuels serait en repli après la très forte évolution des revenus agricoles de 1989.

En 1990, la progression soutenue des prestations sociales, résultant à la fois de la forte croissance des prestations maladie et du retard d'ajustement des pensions sur l'inflation contribuerait également à la hausse du revenu. Les autres formes de revenus joueraient par contre un rôle moins dynamique. En 1991, la hausse de l'impôt sur le revenu pour financer les comptes sociaux amputerait fortement le pouvoir d'achat du revenu des ménages.

L'évolution infra-annuelle fait ressortir une faible progression du revenu disponible au début de l'année 1990 après la forte progression de la fin 1989, liée surtout à la croissance des revenus salariaux versés

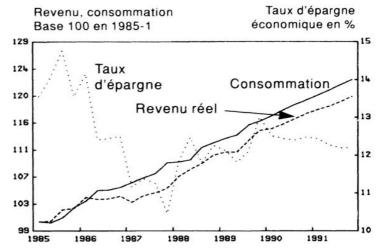
4. Contributions à la croissance du pouvoir d'achat
du RDB des ménages

Moyenne annuelle, en %	1988	1989	1990	1991
Pouvoir d'achat du RDB	4,3	3,3	3,2	2,5
Dont :				
<ul> <li>Salaires nets :</li> <li>Salaires bruts</li> <li>Cotisations</li> <li>Revenu des entrepreneurs</li> </ul>	0,8 (1,2) (0,4)	0,8 (1,5) (0,7)	1,4 (1,6) (0,3)	1,1 (1,3) (0,2)
individuels  — Prestations sociales  — Impôts  — Revenus de la propriété  — Autres revenus	0,7 1,4 0,2 0,4 0,9	0,8 0,9 - 0,2 0,4 0,6	0,4 1,1 - 0,3 0,2 0,4	0,3 1,0 - 0,5 0,2 0,3

Sources: Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

par les administrations. En glissement, la consommation augmenterait un peu plus que le revenu chacune des deux années. En moyenne, l'écart serait moindre ; la consommation augmenterait de 3,1 % en 1990 et 2,7 en 1991 et le taux d'épargne serait en légère progression en 1990. L'investissement-logement augmenterait quant à lui de 3,3 % en 1990 et 3,1 % en 1991.

5. Revenu, consommation et taux d'épargne des ménages



Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

### Commerce extérieur

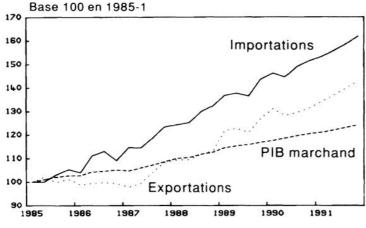
La progression des exportations manufacturières (7,3 % en 1990 et 7,8 en 1991 après 9,7 en 1989) serait affectée par le moindre dynamisme du commerce mondial. De plus, les gains de compétitivité des

deux dernières années seraient en partie effacés en 1990 par l'appréciation du franc, malgré la faible augmentation des prix français par rapport à ceux de nos partenaires. Les parts de marché seraient stabilisées chacune des deux années. La croissance des importations industrielles serait en repli (7,8 % en 1990 et 7,6 en 1991 après 9,8 en 1989) en raison du ralentissement de la demande interne en produits manufacturés. L'effet bénéfique résultant de la détente des capacités de production serait annulé par de légères pertes de parts de marché interne liées, comme à l'exportation, à une faible dégradation de la compétitivité. Malgré une légère amélioration des termes de l'échange le déficit des produits manufacturés se détériorerait encore en 1990 et 1991 (respectivement 57 et 60 milliards après 52 en 1989).

Le profil du déficit énergétique (82 milliards en 1990 et 92 en 1991 contre 83 en 1989) reflèterait l'évolution du prix des importations d'énergie en francs marquée, en 1990, par la baisse du dollar (– 11 % en moyenne annuelle), en 1991, par la hausse du cours du baril. Le solde agro-alimentaire resterait très élevé en 1990, au vu des résultats des quatre premiers mois (20,5 milliards), et en léger repli en 1991 (50 milliards en 1990, 46 en 1991 contre 48 en 1989). Ces bonnes performances résulteraient en 1990, outre des points forts traditionnels, d'une baisse des prix des produits importés.

Au total le déficit commercial CAF-FAB serait à peu près stable en 1990 et augmenterait d'une quinzaine de milliards en 1991. Le déficit FAB-FAB se réduirait légèrement en 1990 et se dégraderait en 1991 (40 milliards de francs en 1990, 50 en 1991, après 45 en 1989).

L'excédent du tourisme augmenterait très légèrement après la forte progression de 1989 de même que le solde des autres services. Au total le besoin de financement de la nation resterait très faible (0,2/0,3 % du PIB).



Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

6. PIB, importations et exportations en volume

### Conclusion

La croissance du PIB marchand s'établirait à 3,0 % chacune des deux années 1990 et 1991. En 1990 la demande interne croîtrait au même rythme qu'en 1989, tirée à la fois par la consommation et l'investissement. En revanche la contribution du solde extérieur, à nouveau négative en raison de la moindre progression des exportations, expliquerait le repli d'un point de la croissance du PIB marchand. En 1991, la demande interne serait un peu freinée dans chacune de ses composantes, mais une moindre contribution négative du solde extérieur en compenserait l'impact sur la croissance du PIB marchand. La production manufacturière augmenterait de 3 % en moyenne chacune des deux années.

5. Contributions à la croissance du PIB de 1988 à 1991

Moyenne annuelle, en %	1988	1989	1990	1991
Dépenses des ménages	2,5	2,5	2,4	2,1
Investissement des entreprises	1,5	1,0	1,0	0,8
Dépenses des administrations	0,8	0,3	0,3	0,3
Variations de stocks	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,1
Total de la demande interne	4,6	3,4	3,4	3,1
Solde extérieur	- 0,3	0,5	- 0,4	- 0,2
PIB marchand	4,3	4,0	3,0	3,0

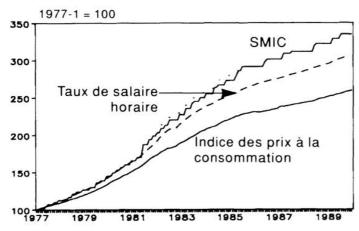
Sources: comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Ce compte prévisionnel comporte de nombreuses incertitudes. Les évolutions en glissement du PIB marchand (3,0 % en 1990 et 3,2 en 1991) décrivent mieux le profil d'ensemble que les moyennes. La croissance de l'économie française, comme celles des économies étrangères, connaîtrait donc, dans ce scénario, une pause, mais pas de ralentissement durable. Cette pause résulterait d'un équilibre fragile où l'investissement ralentirait sans s'effondrer, le mouvement des stocks manufacturés serait peu marqué et les créations d'emplois encore fortes. La principale incertitude, liée au contexte mondial, tient aux anticipations qui pourraient rendre les évolutions décrites plus contrastées. Mais, en tout état de cause, la bonne santé de l'économie française, en particulier son faible taux d'inflation, lui permettrait de s'adapter rapidement s'il se trouvait que la croissance extérieure fût plus forte.

Le risque de dérapage général des salaires nous paraît peu probable. En ce qui concerne les bas salaires, un effort volontaire est toujours possible par l'augmentation du SMIC. Aussi en avons-nous exploré les conséquences macroéconomiques.

## Effets macroéconomiques d'une revalorisation des bas salaires

Depuis l'augmentation de 10 % de juin 1981, le SMIC évolue à peu près comme le taux de salaire horaire ouvrier (graphique 7). Il en allait de même au cours des années antérieures. Sur longue période il apparaît donc que les revalorisations successives des bas salaires ont toujours été au-delà de ce que prévoit la loi sur le SMIC, qui stipule que la hausse de son pouvoir d'achat ne peut pas être inférieure à la moitié de celle du taux de salaire horaire. Cette évolution a vraisemblablement entraîné un tassement de la hiérarchie salariale dans le bas de l'échelle comme le montre l'enquête annuelle du ministère du Travail sur le SMIC, qui a enregistré une augmentation de la proportion de salariés concernés par la revalorisation du mois de juillet : dans les entreprises de plus de 10 salariés, cette proportion, qui était de 4 % environ avant 1981. est passée à 8 en 1981 et n'est jamais descendue en dessous de 6 depuis ; elle est à nouveau supérieure à 8 % en 1989. On comprend dès lors que le gouvernement, plutôt que de procéder à une nouvelle augmentation du SMIC, souhaite une négociation sur les grilles conventionnelles qui permette une revalorisation concertée des bas salaires. Le SMIC est toutefois le seul instrument entre ses mains en cas d'échec. C'est pourquoi nous avons exploré les conséquences d'une hausse substantielle de celuici, même si cette éventualité n'est pas actuellement à l'ordre du jour.



Note : de janvier 1982 à mai 1985, deux SMIC ont coexistés : l'un calculé sur la base de 40 h et l'autre sur la base de 39 h. Sources : INSEE et ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

7. SMIC, taux de salaire horaire (TSHO) et prix à la consommation

### Calcul de l'incidence sur la masse salariale d'un relèvement du SMIC

Pour mesurer l'incidence directe sur la masse salariale d'un relèvement du SMIC il faut tenir compte de la répartition des salaires et de la «diffusion» de la hausse du salaire minimum aux autres catégories de bas salaires. Plusieurs sources statistiques permettent de mesurer, plus ou moins approximativement, les effets de ces deux facteurs. L'enquête sur la structure des salaires fournit, pour un échantillon de 700 000 salariés travaillant dans une entreprise de plus de 10 personnes, le salaire moyen du mois d'octobre, ainsi que le salaire offert, mensuel ou annuel, pour les salariés à temps complet. L'exploitation des déclarations annuelles de salaires transmises par les employeurs à l'administration fiscale, permet d'obtenir une information sur les salaires annuels de l'ensemble des salariés qui travaillent dans des entreprises soumises à cette déclaration (ce qui permet de couvrir approximativement l'ensemble des secteurs à l'exception de l'agriculture, de la fonction publique, des collectivités locales et des gens de maison). Enfin le ministère du Travail effectue chaque année, au moment de la hausse du SMIC du mois de juillet, une enquête qui permet de déterminer la proportion de salariés qui bénéficient directement de cette augmentation. Selon les sources et les définitions retenues, entre 2 et 10 % des salariés pourraient être considérés comme smicards (1). Ainsi selon l'enquête structure des salaires, en 1986, 4,2 % des ouvriers et des employés étaient payés sur la base d'un salaire horaire égal ou inférieur au SMIC, mais compte tenu des primes ils n'étaient plus que 1,9 % dans cette situation. L'enquête de juillet du ministère du Travail montre quant à elle, que la proportion de salariés directement concernés par les revalorisations du SMIC est comprise depuis 1981 entre 6 et 10 % (voir tableau). Enfin, d'après les déclarations annuelles de salaires, près de 13 % des salariés auraient perçu en 1987, une rémunération nette annuelle inférieure ou égale à 50 000 F.

8. Bénéficiaires directs d'un relèvement du SMIC selon l'enquête du ministère du Travail (entreprises de plus de 10 salariés).

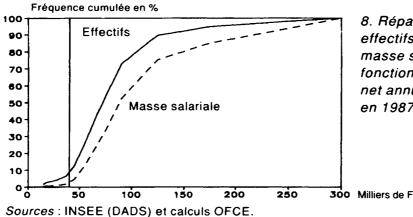
(en % du nombre de salariés)

1979	4,0
1980	3,7
1981	8,0
1982	6,2
1983	6,6
1984	7,3
1985	9,7
1986	8,9
1987	7,8
1988	7,0
1989	8,2
	· ·

Source : ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

<sup>(1)</sup> Cf. Gilbert Rotbart, «Au voisinage du SMIC», Economie et statistique n° 221, mai 1989.

Pour évaluer l'impact direct sur la masse salariale d'une revalorisation des bas salaires, nous avons utilisé la répartition des effectifs par tranches de salaires issue des déclarations fiscales (DADS) relatives à l'année 1987. A partir de ces données il est possible de déterminer une courbe approximative de répartition de la masse salariale en fonction des niveaux de salaires, en faisant l'hypothèse que le salaire moyen de chaque tranche est égal à la valeur centrale de la tranche (voir graphique). Par ailleurs, compte tenu de ce que les rémunérations annuelles moyennes très inférieures au SMIC correspondent pour l'essentiel à des années de travail incomplètes, on peut admettre que leur répartition est identique à celle de l'ensemble des rémunérations (la correction ainsi réalisée est limitée car d'une part les effectifs sont peu nombreux et d'autre part, les rémunérations moyennes étant faibles, elles pèsent très peu dans la masse salariale). Il est alors possible de déterminer l'impact ex-ante d'une revalorisation du SMIC sur la masse salariale.



8. Répartition des effectifs et de la masse salariale en fonction du salaire net annuel moyen en 1987

Pour tenir compte des effets de diffusion de la hausse du SMIC <sup>(2)</sup>, nous avons d'autre part supposé que l'ensemble des salaires compris entre le SMIC et 1,5 SMIC était augmenté d'un pourcentage linéairement décroissant en fonction du niveau des salaires.

Ces différentes hypothèses conduisent à une estimation de l'élasticité globale de la masse salariale à une augmentation des bas salaires légèrement supérieure à 0,1. Cet effet relativement limité d'une hausse du SMIC et des bas salaires est toutefois très variable selon les branches. Ainsi l'élasticité de la masse salariale dépasse 0,3 dans le textile-habillement et l'industrie du cuir et de la chaussure. En moyenne elle est de 0,1 dans l'industrie manufacturière et les services, 0,17 dans le BTP, et 0,15 dans les commerces.

<sup>(2)</sup> D'après Gilbert Rotbart (op. cit.), les augmentations du SMIC accordées au cours des dernières années ne se sont pas diffusées aux autres salaires. Toutefois on peut penser qu'il en eut été différemment si les augmentations du salaire minimum avaient excédé fortement les hausses «normales».

Pour illustrer l'impact macroéconomique d'une revalorisation des bas salaires, il nous a semblé commode de raisonner sur une hypothèse de hausse de 5 % du SMIC qui se diffuserait à l'ensemble des salaires compris entre le SMIC et une fois et demi le SMIC, en supposant que la répercussion décroît linéairement. L'accroissement ex-ante de la masse salariale est alors d'environ 0,5 % (cf. encadré). En revanche, dans certaines branches (notamment le textile, habillement, cuir) la hausse de la masse salariale atteint 1,5 % (tableau 6).

Appliquée à partir du 1er juillet 1990, cette augmentation du coût salarial entraînerait une hausse de l'inflation de 0,25 % en 1991 et de 0,1 au cours des deux années suivantes (tableau 7). L'effet favorable sur la consommation de la hausse des revenus salariaux est compensée dès la première année par l'impact de l'inflation. A plus long terme, les pertes de compétitivité entraînent un ralentissement des exportations et la dégradation des profits un ralentissement des investissements. La perte de PIB est inférieure à 0,1 % en 1992 ce qui accroît légèrement le chômage. La balance commerciale très légèrement améliorée initialement par la moindre croissance de l'investissement et l'amélioration transitoire des termes de l'échange, se détériore par la suite du fait des pertes de compétitivité.

L'impact est donc globalement défavorable sur l'équilibre macroéconomique (à l'exception du solde budgétaire qui s'améliore du fait des rentrées supplémentaires de cotisations sociales) : l'inflation est plus importante ; l'emploi diminue et le chômage augmente ; la balance commerciale se dégrade et les investissements sont freinés. Toutefois l'ampleur de ces effets défavorables est modérée. Il existerait donc des marges de manœuvre, cependant limitées, pour une revalorisation des bas salaires dans une période de reprise de l'expansion sans fortes tensions inflationnistes. En termes macroéconomiques, il serait cependant souhaitable que cette revalorisation s'accompagne de mesures fiscales permettant d'en limiter l'impact sur les coûts de production. A cet égard, il faut remarquer qu'à l'exception des baisses de TVA (bien que pour une bonne part celles-ci aient concerné les produits de luxe), les allégements fiscaux mis en œuvre au cours des dernières années (réduction de l'impôt sur le revenu alors que très peu de smicards y sont soumis, allégement de la fiscalité sur les revenus de placement...), ont peu profité aux bas revenus.

Une solution partielle au problème posé par l'accroissement des coûts salariaux dans le bas de l'échelle des rémunérations pourrait consister en une modulation des cotisations sociales en fonction du niveau des salaires, comme l'avait envisagé dans son rapport, la commission «relations sociales et emploi» du Xº Plan. Cette modulation pourrait prendre, par exemple, la forme d'un abattement forfaitaire sur les cotisations sociales dues pour chaque salarié. Ceci ne permettrait pas de corriger entièrement les distorsions du coût de la hausse des bas salaires entre les différentes branches, mais elles seraient cependant atténuées. A titre d'exemple, nous avons supposé que 60 % de la hausse des salaires pourrait en être ainsi compensée par une baisse de cotisations sociales

### 6. Incidence ex-ante d'une hausse de 5 % du SMIC sur la masse salariale (en %)

Moins de 0,5	0,5 à 1	1 à 1,5	Plus de 1,5
Pêche Combustibles minéraux solides Pétrole gaz naturel  Electricité, gaz et eau  Métaux ferreux et non ferreux Verre Construction mécanique  Construction électrique Matériel de transport Construction navale et aéronautique Papier carton Imprimerie presse et édition  Transports Services marchands aux entreprises	Viande et lait Autres IAA Matériaux de construction Caoutchouc Bâtiment génie civil Commerce de gros Services marchands aux particuliers	Bois ameublement Commerce de détail Réparation commerce de l'automobile Hôtels, cafés Restauration	Textile habillement Cuir chaussures

Source : estimations OFCE, la hausse du SMIC est supposée se répercuter sur les salaires supérieurs au SMIC selon une loi linéairement décroissante.

7	Impact	d'una	hausse	des	has	salaires
7.	IIIIUaci	u une	Hausse	UES	vas	saiali Es

	PIB (en %)	Prix (en %)	Chômage (en milliers)	Balance courante (en milliards de F)	Déficit budgétaire (en milliards de F)
Variante 1* 1991 1992 1993  Variante 2 ** 1991 1992 1993  Variante 3 *** 1991 1992 1993	- 0,03 - 0,05 - 0,06 + 0,02 + 0,03 + 0,05 - 0,02 - 0,02 - 0,02	+ 0,25 + 0,35 + 0,45 + 0,12 + 0,19 + 0,24 + 0,13 + 0,19 + 0,23	+ 1 + 4 + 6 - 0 - 0 - 0 - 0 + 1 + 2 + 3	+ 0,5 + 0,2 - 0,9 - 0,6 - 1,3 - 2,3 + 0,3 - 0,1 - 0,9	- 1,7 - 2,4 - 2,2 + 4,1 + 4,1 + 4,6 + 0,4 + 0,2 + 0,5

<sup>\*</sup> Hausse de 5 % du SMIC et diffusion jusqu'à 1,5 SMIC.

Source: modèle trimestriel OFCE.

employeurs (il n'y a pas de raisons pour compenser totalement la hausse puisqu'une partie de celle-ci aurait dû intervenir spontanément). Dans cette hypothèse, l'incidence inflationniste de l'augmentation des salaires est réduite de moitié et l'impact est neutre sur la croissance et le chômage. Le principal problème concerne cependant les finances publiques qui doivent financer les allégements de cotisations par une augmentation d'un peu plus de 4 milliards du déficit.

Si l'on considère par ailleurs, que la baisse des cotisations sociales peut s'inscrire dans une politique à plus long terme visant à rééquilibrer la structure de la fiscalité française, qui fait peser sur le travail une trop lourde charge au détriment des impôts directs sur le revenu, il est possible de compenser cette baisse des cotisations par une augmentation de l'impôt sur les revenus (en l'absence de compensation, le taux de prélèvement obligatoire diminuerait). En combinant ces trois mesures (hausse du SMIC, baisse des cotisations, financement par l'impôt sur le revenu) il n'y a pratiquement plus d'incidence macroéconomique, à condition que la hausse du SMIC reste limitée et que sa diffusion à l'ensemble des rémunérations ne se produise pas. Si l'objet d'une politique de revalorisation des bas salaires est la réduction des inégalités, il faut assurer la neutralité de cette revalorisation pour les entreprises, pour ne pas en faire supporter les coûts aux chômeurs et aux salariés les plus vulnérables.

<sup>\*\*</sup> Variante 1 + compensation à 60 % par une baisse forfaitaire des cotisations sociales employeurs.

<sup>\*\*\*</sup> Variante 1 et 2 + augmentation de l'impôt direct pour compenser la baisse des cotisations sociales.